



NOTICE DE POSE LEA31

La pose de votre bloc de boîtes aux lettres LEA31 doit être conforme à la loi pour « l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Cette loi concerne les logements neufs dont le permis de construire est postérieur au 1er janvier 2007. Les rénovations importantes peuvent également être concernées sous certaines conditions. Cette loi impose que 30% des boîtes aux lettres soient situées dans une zone d'accessibilité comprise entre 0,90 et 1,30 mètre de hauteur, tout en respectant les contraintes de pose fixées par La Poste. La zone d'accessibilité hachurée sur les schémas ci-dessous est donnée hors options (voir hauteur de pose ci-dessous). En effet, la conformité dépend d'une combinaison entre la configuration, l'emplacement des différentes options intégrées et la hauteur de pose. Ainsi, cette conformité est à valider au cas par cas d'après le plan fourni sur nos devis.



Pour la conformité à la loi Handicap, respectez les hauteurs de pose indiquées du sol au bas du bloc.



Montage: le port de gants de protection est fortement conseillé.

Pièces livrées:

- un bloc de boîtes aux lettres LEA31
- un tableau de clés
- un emballage (film à bulles) réutilisable pour protéger votre bloc pendant la durée du chantier
- plaquettes d'appui mural (à récupérer de la fixation sur la palette)

Les outils nécessaires:

- du matériel de levage approprié pour soulever votre bloc de boîtes aux lettres
- perceuse + forets
- vis de diamètre 6 mini avec chevilles adaptées au support (fixation murale)
- vis et rondelles diamètre 6 mini pour trous anti-dégondage + tournevis et/ou clé à pipe ou clé plate en fonction de la visserie utilisée (fixation murale)
- niveau à bulle



Attention : nous déconseillons la pose plein ouest, cette orientation étant fortement exposée à la pluie battante. Les infiltrations d'eau éventuelles dans cette configuration ne sauraient être considérées comme un défaut du bloc.

FIXATION DU BLOC

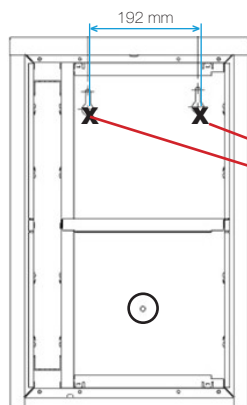
Attention : toute modification du produit ou de son système de fixation n'est pas recommandée et ses conséquences seront de la responsabilité de l'installateur.

1 Fixation murale

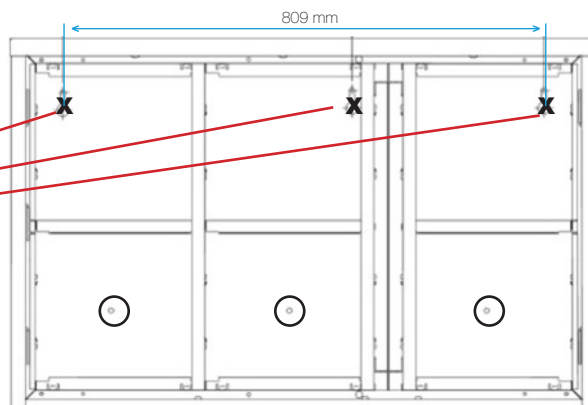


Percez les trous supérieurs de fixation de votre bloc voir **X** (sur schéma ci-dessous), selon les cotes suivantes et à l'aide d'un niveau à bulle. Voir entraxes ci-dessous:

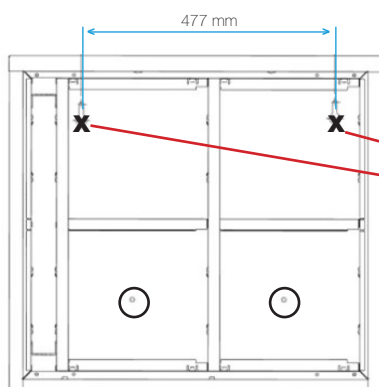
Largeur de 1 boîte



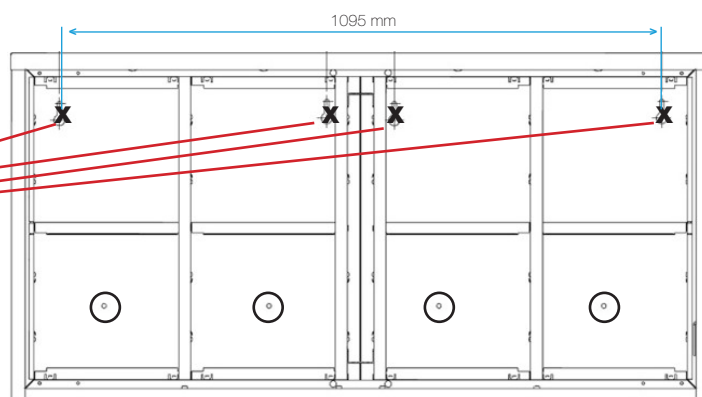
Largeur de 3 boîtes



Largeur de 2 boîtes



Largeur de 4 boîtes



Plaquette d'appui
(rondelle)

X Vis de fixation

O Vis anti-dégondage

Plaquette d'appui
(rondelle)

X Vis de fixation

O Vis anti-dégondage

Insérez les chevilles (non fournies), puis les vis **X** en veillant à ne pas serrer complètement.

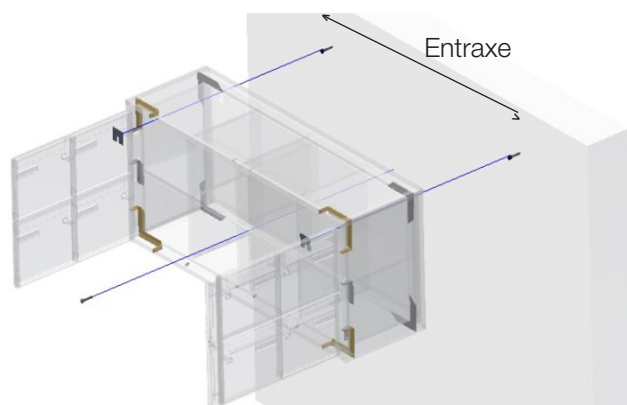
Accrochez votre bloc grâce aux boutonnières situées sur l'arrière (à l'aide du matériel de levage).

Ouvrez les vantaux et placez vos plaquettes d'appui (voir schéma ci-dessus) sur les vis.

Ajustez votre bloc, afin qu'il soit à niveau puis serrez les vis.

Ajoutez une vis dans chaque trou des cases de votre bloc afin d'empêcher le dégondage (voir schéma ci-dessus **O**).

Une fois la pose du bloc terminée, nous vous conseillons d'ajouter un joint mastic de finition tout autour, afin de parfaire l'étanchéité.



2 Fixation sur muret d'une largeur minimum de 200 mm



Désolidarisez le bloc de la palette à l'aide d'un tournevis cruciforme. Sortez les planchers mobiles du bloc.

Mettez le bloc en place sur le muret, conforme à la hauteur PMR. Centrez le bloc sur l'épaisseur du muret.



Ouvrez le bloc en prenant garde à ne pas le faire basculer. (Remarque: toujours être deux personnes pour cette opération)

Marquez les emplacements à percer sur le muret à travers les trous prévus à cet effet en bas du bloc. Retirez le bloc.



Percez et fixez à l'aide de la fixation de votre choix adaptée à votre muret.

Remettez le bloc en place et fixez les écrous par l'intérieur.

Placez les planchers dans les cases du bas.

3 Fixation sur pieds

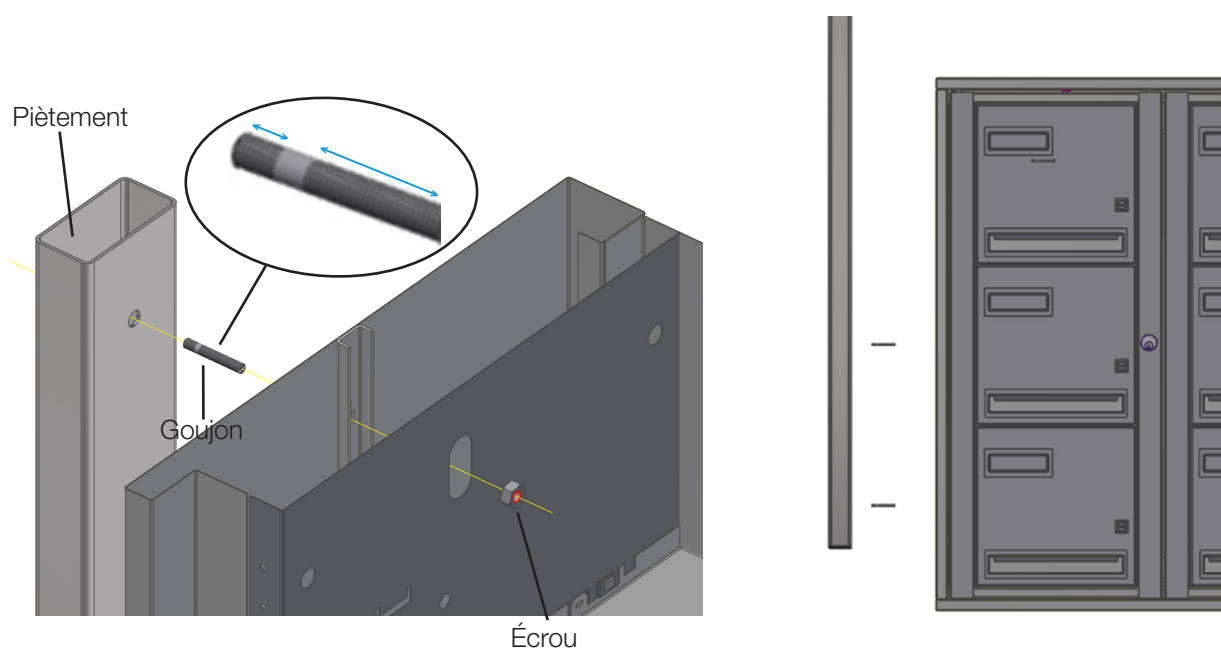


Retournez le bloc et le placer sur la cornière de protection.

Vissez sur les piètements avec les goujons fournis (coté le moins fileté dans le piètement).

Placez le piètement à la hauteur des trous présents dans les habillages latéraux, et insérez le dedans. Il ne reste plus qu'à prendre les écrous et à les visser sur les goujons et serrer à l'aide d'une **clé à pipe traversante**.

Finalisez la pose en vissant solidement les deux platines au sol ou en scellant (béton) le piètement à 400 mm dans le sol.

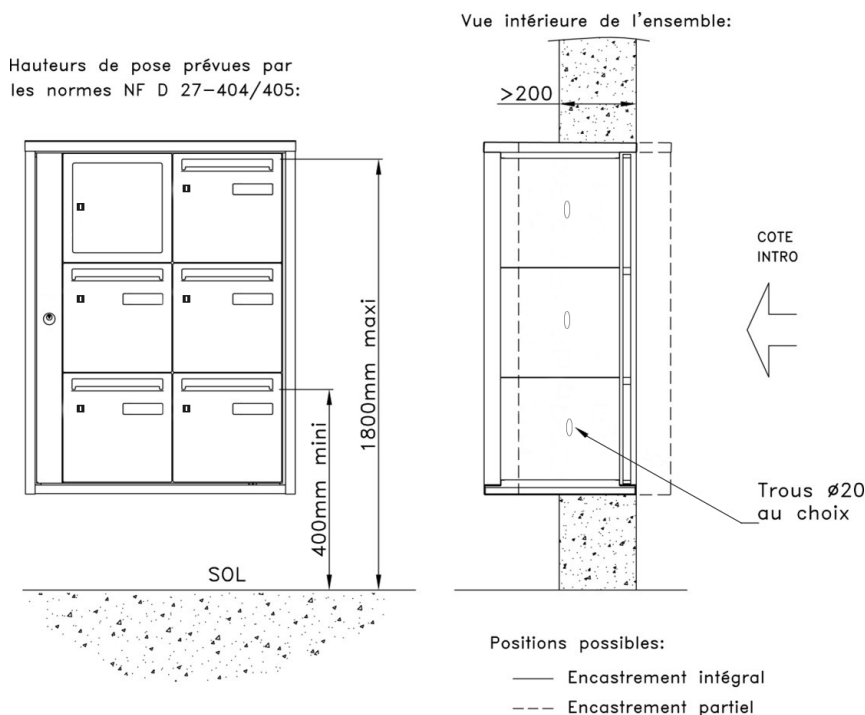


4 Fixation en encastré dans un mur de 200 mm minimum en béton ou équivalent



Ouvrez le bloc. Percez au travers de l'habillage avec un foret à tôle adapté afin de laisser passer les chevilles adéquates. **Veillez à ce que le bloc repose sur le mur, les vis ne devant en aucun cas supporter la totalité du poids du bloc.**

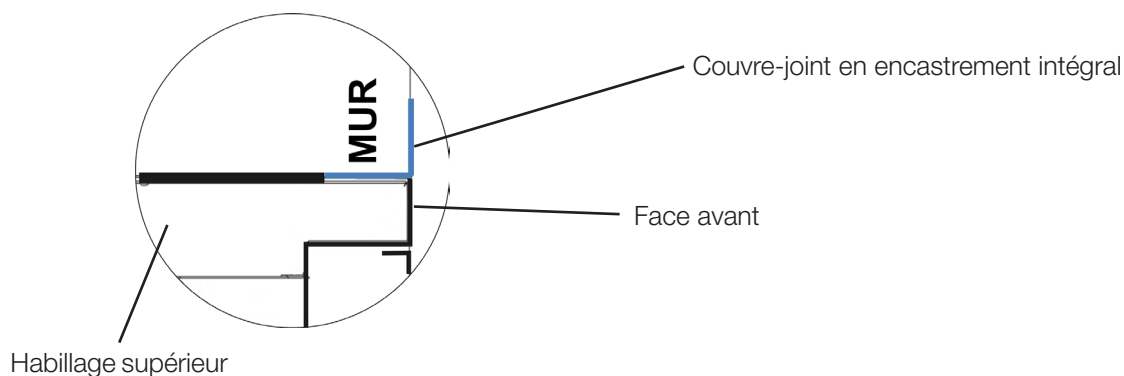
Contre-percez à travers les trous Ø 20 mm avec un foret à béton et insérez les chevilles dans le mur. Pour les blocs de 2 et 3 cases en hauteur, il est nécessaire de fixer votre boîte aux lettres par 2 vis dans la hauteur côté droit et gauche. Ajoutez une vis au milieu, pour les blocs de 4 et 5 cases en hauteur, soit 3 de chaque côté.



Pose du cadre d'encastrement (en option)

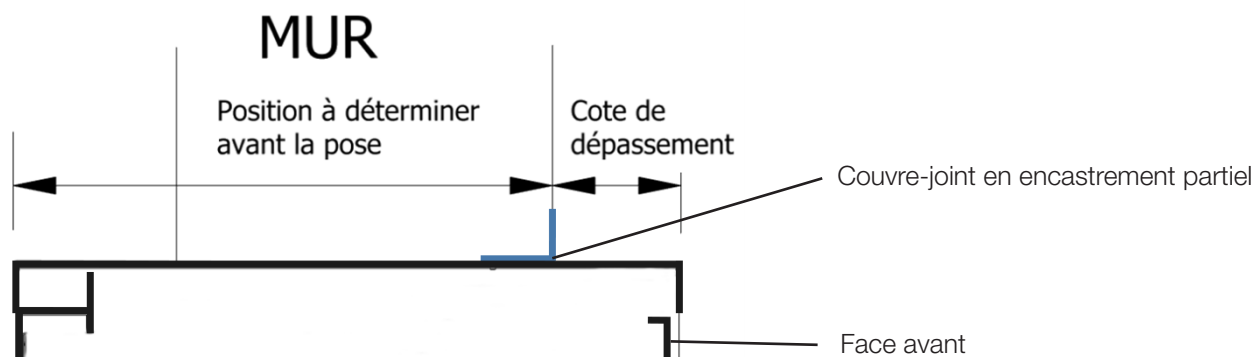
A Déballer le colis comprenant: le bloc de boîtes aux lettres, ainsi que le couvre-joint livré en 4 pièces détachées.

B Cas d'un encastrement intégral:
Positionnez, tout d'abord, l'équerre supérieure en l'alignant verticalement à ras sur l'habillage supérieur.



Cas d'un encastrément partiel:

Positionnez l'équerre supérieure en fonction de l'épaisseur du mur et de sa position par rapport au bloc.



Mettre en place et fixer les autres parties dans l'ordre suivant:

- A: les parties latérales seront positionnées contre la partie suivante.
- B: la partie inférieure sera positionnée contre les parties latérales.

La pose en encastrément est représentée ci-dessous (procéder dans le même ordre pour l'encastrément partiel)



MONTAGE

Votre bloc est désormais installé. Les cases sont accessibles grâce à la clé fournie avec la serrure provisoire.

Les clés de portes sont suspendues et rangées de façon à représenter la configuration de votre bloc de boîtes aux lettres. Ce tableau de clés est placé dans la case supérieure droite.

Le bloc de boîtes aux lettres est toujours livré avec une serrure provisoire en laiton. Il est obligatoire de la remplacer par une serrure définitive fournie gratuitement par La Poste. Pour cela, il suffit d'en faire la demande à l'aide du formulaire de raccordement postal. L'opération de changement est très simple et est réalisée en moins d'une minute.



SCANNEZ LE QR CODE POUR
ACCÉDER AU FORMULAIRE DE
RACCORDEMENT POSTAL.

MISE EN SERVICE

Tableau nominatif



Précisez le nom des résidents dans l'ordre alphabétique, le numéro de la boîte, le numéro d'appartement et de l'étage.

Le tableau nominatif est obligatoire pour les blocs de plus de 6 boîtes aux lettres, il est intégré ou fixé à proximité de l'installation.

Pour une meilleure lisibilité, il est souhaitable que les caractères soient de 10 mm environ.